



ALBIOMA

Communiqué de presse

Paris La Défense, le 16 novembre 2018

Conversion de la centrale Albioma Caraïbes à la biomasse en Guadeloupe

Réduction des émissions de CO₂ de plus de 265 000 tonnes par an

Passage de la part renouvelable du mix guadeloupéen de 20 à 35 %

La Commission de la Régulation de l'Énergie (CRE) a annoncé le 15 novembre 2018 avoir validé les termes d'un projet d'avenant au contrat de vente d'électricité entre EDF et la centrale Albioma Caraïbes en Guadeloupe, permettant la conversion à la biomasse de cette centrale 100 % charbon.

Frédéric Moyne, Directeur Général d'Albioma, déclare : « *Nous nous réjouissons de cette annonce. Elle permet au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie de contribution à la transition d'énergétique des territoires d'Outre-mer, conformément aux objectifs arrêtés par les programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE).* »

Ainsi que la CRE l'indique dans son communiqué, « *ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit, pour ces territoires, 50 % d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie dès 2020. La conversion de la centrale à la biomasse permettra d'élever la part des énergies renouvelable dans le mix énergétique de la Guadeloupe à environ 35 % (contre 20,5 % en 2017). Une fois convertie à la biomasse, la centrale AC devrait réduire ses émissions de plus de 265 000 tonnes équivalent CO₂ par an sur l'ensemble de la chaîne, soit une baisse de l'ordre de 87 % par rapport à son fonctionnement actuel au charbon.* »

La centrale Albioma Caraïbes, d'une puissance installée de 34 MW, produit environ 260 GWh d'électricité par an (soit 15 % environ de la consommation du territoire).

Prochain rendez-vous : résultats annuels de l'exercice 2018, le 8 mars 2019 (avant bourse).



À propos d'Albioma

Producteur d'énergie renouvelable indépendant, Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque.

Le Groupe, implanté en Outre-Mer français, à l'Île Maurice et au Brésil, a développé depuis 20 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage.

Les actions Albioma sont cotées sur NYSE EURONEXT PARIS (compartiment B) et éligibles au SRD et au PEA-PME (ISIN FR0000060402 – Mnémo ABIO).

Contacts

Investisseurs

Julien Gauthier
+33 (0)1 47 76 67 00

Médias

Charlotte Neuvy
+33 (0)1 47 76 66 65
presse@albioma.com

www.albioma.com

